

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 9 novembre 2009, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- Madame Odette Ménard, maire, procède à la présentation des membres du conseil et du personnel municipal au bénéfice de la soixantaine de citoyens présents après leur avoir souhaité la bienvenue et exposé le déroulement que prendra la séance à la suite de l'assermentation de tous les membres du conseil.

.- Chaque membre du conseil prête serment qu'il exercera sa fonction conformément à la loi et l'assemblée est invitée à un moment de réflexion par Madame le maire.

.- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous après l'ajout des points 46 à 53 :

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Séance ordinaire du
LUNDI le 9 novembre 2009 à 20 h 00.

Ordre du jour

.- ADMINISTRATION :

- | | | |
|-----|-----|--|
| Doc | 1. | Procès-verbal du 1 ^{er} octobre 2009 pour adoption. |
| Doc | 1.1 | Correction des comptes à payer d'octobre 2009. |
| Doc | 2. | Comptes à payer pour adoption. |
| Doc | 3. | État des revenus et des dépenses à date pour information. |
| Doc | 4. | Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation 2010 pour information. |
| Doc | 5. | Bonification des compensations tenant lieu de taxes des immeubles provinciaux |

- (école et CPE) pour information.
- Doc 6. Révision budgétaire 2009 de l'OMH pour adoption.
- Doc 7. Nomination d'un nouveau pompier.
- Doc 8. Éclaircissement de la CSST sur les obligations relatives à l'intervention des pompiers lors d'incendie pour information.
- Doc 9. Rétrocession d'une partie de terrain résultant de l'abolition du rond-point de la rue des Geais-Bleus pour adoption.
- Doc 10. Approbation du règlement sur le financement des centres d'urgence 9-1-1 par le ministre des Affaires municipales pour information.
- Doc 11. Ajout d'un serveur dédié et autre au système informatique pour adoption.
12. Déneigement des rues privées du lac Bleu pour adoption.
- Doc 13. Rapports du Service des incendies pour information.
14. Réclamation de la subvention pour la réfection du pavage du chemin de la Grande-Ligne et de la rue Principale pour adoption.
15. Réclamation de la subvention pour la Route Verte.
16. Signataires des effets bancaires.

.- INSPECTEUR :

- Doc 17. Rapport de permis pour information.
- Doc 18. Demande de canalisation du fossé nord de la rue Bernard pour traitement.

.- SOLLICITATION :

- Doc 19. Activité Pain partagé de l'école secondaire P.-G. Ostiguy pour autorisation.
- Doc 20. Demande d'aide financière de Les Amis de la croix du Mont-Rouge pour traitement.
- Doc 21. Demande de contribution financière de Centraide pour traitement.
- Doc 22. Activité de financement de la Fondation du Centre hospitalier de Granby pour traitement.
- Doc 23. Mérite québécois de la sécurité civile pour information.
- Doc 24. Appel de candidatures de l'Ordre national du Québec pour information.

.- BIENS ET SERVICES :

- Doc 25. Le manuel de l'élu municipal pour information.
- Doc 26. Pochette corporative de la FQM pour information.
- Doc 27. Invitation à devenir membre de l'UMQ pour information.
- Doc 28. Conférence Web de la FQM destinée aux élus pour information.
- Doc 29. Conférence Web juridique de la FQM destinée aux élus pour information.
- Doc 30. Rendez-vous juridique de la FQM pour information.
- Doc 31. Formation aux élus municipaux de Paradis, Lemieux et Francis, avocats sur l'organisation municipale pour information.
- Doc 32. Parution du livre « La gestion intégrée des documents » pour information.

.- LOISIR

- Doc 33. Invitation à une rencontre de réseautage pour autorisation.
- Doc 34. Lancement du Fonds d'initiatives en participation citoyenne pour information.
- Doc 35. Compte-rendu sur le patinage artistique pour information
- Doc 36. Compte-rendu sur le parascolaire pour information.
- Doc 37. Location du local pour le cours de karaté pour autorisation.
- Doc 38. Compte-rendu du hockey mineur pour information.
- Doc 39. Nom pour le parc pour traitement.

.- DIVERS :

- Doc 40. La FQM salue l'engagement des élus municipaux pour information.
- Doc 41. Lettre d'Aquatech concernant la grippe A(H1N1) pour information.
- Doc 42. Précisions concernant le service d'appel d'urgence 9-1-1 pour information.
- Doc 43. Politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité pour information.

.- BULLETIN :

- Doc 44. Communiqué de la FQM pour information.

.- VARIA :

- Doc 45. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 46. Inspection des fermes de toit du Centre récréatif;
- 47. Rapport du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'égard de la qualité de l'eau du Lac Bleu;
- 48. Proposition du Service des incendies concernant la gestion de risque des matières dangereuses;
- 49. Demande du Service des incendies concernant sa rencontre de fin d'année;
- 50. Transfert du service 9-1-1;
- 51. Pont Lacoste et fermeture du rang Séraphine;
- 52. Brigadière;
- 53. Zone de virage en U à la limite de Farnham et Ange-Gardien au rang Magenta.

.- LEVÉE :

RÉSOLUTION 11-252-09

PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du

1^{er} octobre 2009 après avoir modifié la résolution numéro 10-227-09 dudit procès-verbal par l'annulation des chèques numéros :

8949	10 850.00 \$;
8989	541 990.54 \$;
8991	1 000.00 \$;
9023	7 749.19 \$;
9038	3 213.28 \$;
9050	460.10 \$;
9054	500.00 \$;

et l'émission des chèques numéros :

9061	2 862.70 \$;
9062	5 728.50 \$;
9063	460.10 \$;
9064	108 505.56 \$;
9065	433 484.98 \$;
9067	500.00 \$;
9073	7 931.23 \$.

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 11-253-09

COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés, à l'exception des factures de Costco pour un montant de 56.44 \$ et Chemin de fer Montréal, Maine & Atlantique pour un montant de 1 455.60 \$, et ci-après résumés :

Fournisseurs :	9078 à 9167 et 9171 remplaçant le 9134 :	455 097.07 \$
Déboursés directs :	9056 à 9060, 9066, 9068 à 9072 et 9074 à 9077 :	21 076.74 \$
Salaires :	Bureau : 8, 15, 22 et 29 octobre et 5 et 12 novembre 2009 :	19 713.34 \$
	Loisirs : 8, 15, 22 et 29 octobre et 5 et 12 novembre 2009 :	2 898.99 \$
	Élections : 12 novembre 2009 :	4 491.54 \$
	Total :	27 103.87 \$

Adopté

.- Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 6 novembre 2009 indiquant que 2 530 405.00 \$ sont perçus des 2 677 809.00 \$ budgétés et que 2 152 052.00 \$ sont dépensés du budget de 2 407 263.00 \$ en sus du remboursement de la dette à long terme pour laquelle 270 546.00 \$ ont été affectés.

RÉSOLUTION 11-254-09

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2009

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les révisions budgétaires 2009 de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien portant le déficit d'exercice de 65 351.00 \$ à 88 392.00 \$ pour lequel l'engagement de la municipalité passe de 6 535.00 \$ à 8 839.00 \$.

Adopté

.- Dépôt de l'approbation par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec des proportion médiane et facteur comparatif applicables au rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2010 et faisant état des facteurs suivants :

Proportion médiane : 90 %

Facteur comparatif : 1.11.

RÉSOLUTION 11-255-09

SERVICE DES INCENDIES - PERSONNEL

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner l'embauche de Monsieur Michel Comeau à titre de pompier volontaire pour le Service des incendies aux conditions usuelles, conformément à la recommandation du directeur du service.

Adopté

RÉSOLUTION 11-256-09

VOIRIE - MODIFICATION DE L'EMPRISE DE LA RUE DES COLIBRIS

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le maire, Madame Odette Ménard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat notarié cédant le lot numéro 4 347 209 à Construction Horizon inc. pour la somme de 1.00 \$ considérant qu'il s'agit d'une partie cédée à la municipalité pour un 1.00 \$ par Immeubles Ange-Gardien inc. pour des fins publiques devenues inutiles suite au réaménagement de la partie nord du Développement La Volière.

Adopté

RÉSOLUTION 11-257-09

ADMINISTRATION - SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'ajouter un serveur dédié au réseau informatique de la municipalité et d'y effectuer d'autres modifications mineures;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir trois propositions pour l'ajout d'un service dédié au réseau informatique de la municipalité, remise en état du serveur actuel et du poste de travail du Service des loisirs;

D'autoriser pour ce faire une dépense approximative de 1 600 \$ à l'endroit du plus bas soumissionnaire et ce, sans autre formalité.

Adopté

RÉSOLUTION 11-258-09

VOIRIE - DÉNEIGEMENT DE RUES PRIVÉES DU LAC BLEU

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses de 650 \$ pour le déneigement de la rue Vallée et de 485 \$ pour le déneigement de la rue Saunier à l'endroit de Monsieur François Poirier et à être refacturées aux résidents desdites rues en parts égales propres à chacune des dépenses.

Adopté

.- Dépôt des rapports du Service des incendies à l'égard de cinq interventions, trois activités de prévention et deux pratiques.

RÉSOLUTION 11-259-09

VOIRIE - SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LE CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE ET LA RUE PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés au chemin de la Grande-Ligne pour un montant de 33 124 \$ et à la rue Principale pour un montant de 12 255.99 \$, subventionnés pour 10 000 \$ telles qu'en font foi les pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports;

De confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 11-260-09

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - ROUTE VERTE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le rapport d'entretien de la piste cyclable « La Montérégiade » totalisant 14 557.52 \$ net pour l'année 2009.

Adopté

RÉSOLUTION 11-261-09

ADMINISTRATION - SIGNATAIRES AUTORISÉS AUX EFFETS BANCAIRES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Madame Odette Ménard, maire, et Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité les effets bancaires requérant en tout temps deux signatures;

D'autoriser également Madame Odette Ménard, maire, à signer par substitution tout document autrement autorisé à être signé par Monsieur Rosaire Houle qui demeurerait à être traité.

Adopté

.- Madame le maire ouvre à 20 h 30 la période de question au bénéfice de l'auditoire dont la première préoccupation est la fermeture du pont Lacoste et par conséquent du rang Séraphine. Après avoir expliqué que la municipalité n'avait pas connaissance du problème, ni même de la décision du ministère des Transports au préalable, Madame Ménard reçoit les diverses idées soumises et propose la formation d'un comité. Dans un autre ordre d'idée, des citoyens se proposent de mettre sur pied une friperie dont les profits serviraient à financer la Fabrique et sollicitent en ce sens la collaboration de la municipalité. Les promoteurs sont invités à étayer le projet avec l'aide de la municipalité.

RÉSOLUTION 11-262-09

VOIRIE - PONT LACOSTE

CONSIDÉRANT que le pont Lacoste, à la hauteur du numéro civique 450 du rang Séraphine, relève de la juridiction du ministère des Transports et qu'il fait l'objet d'une fermeture complète et subite suite à une inspection de routine effectuée le ou vers le 6 novembre dernier;

CONSIDÉRANT l'absence d'avis préalable, l'information reçue depuis et la demande du milieu;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de former un comité chargé d'établir des solutions et mandaté à intervenir auprès du ministère des Transports pour et au nom de la municipalité;

D'y nommer Messieurs André Forand, Bruno Gauvin, Réal Roy, Rhéal Grenier et Madame Odette Ménard, lesquels étant autorisés à s'adjoindre le soutien d'autres intéressés.

Adopté

RÉSOLUTION 11-263-09

VOIRIE - CANALISATION DU FOSSÉ NORD DE LA RUE BERNARD

CONSIDÉRANT que la canalisation du fossé nord de la rue Bernard est rendue nécessaire par le développement de la rue Claudette;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de soumettre la dépense nécessaire à la canalisation du fossé nord de la rue Bernard au même partage que celles afférentes au développement de la rue Claudette.

Adopté

RÉSOLUTION 11-264-09

ÉCOLE SECONDAIRE P.-G.-OSTIGUY - ACTIVITÉ PAIN PARTAGÉ

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la tenue de l'activité Pain partagé 2009, organisée par l'école secondaire P.-G.-Ostiguy, sur le territoire de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 11-265-09

ADMINISTRATION - FORMATION AUX ÉLUS

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 50.00 \$, plus taxes, à l'endroit de la Fédération Québécoise des Municipalités pour chacun des élus désireux de s'inscrire à la conférence Web portant sur le processus budgétaire d'une municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 11-266-09

LOISIR - FORMATION

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 15.00\$, plus taxes, à l'endroit du Conseil Montérégien de la Culture et des Communications pour l'inscription de la coordonnatrice en loisir à la rencontre de réseautage des régisseurs culturels de la Montérégie sous le thème de la médiation culturelle.

Adopté

RÉSOLUTION 11-267-09

LOISIR - LOYER POUR LE COURS DE KARATÉ

CONSIDÉRANT l'accord du professeur de karaté de maintenir l'activité malgré le nombre réduit d'inscriptions sous le seuil viable;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'exempter le cours de karaté du loyer de 1.00 \$ par élève par cours normalement demandé et ce, afin de maintenir l'offre du service.

Adopté

RÉSOLUTION 11-268-09

CENTRE RÉCRÉATIF - ENTRETIEN

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense nécessaire à l'inspection des fermes de toit du Centre récréatif par un ingénieur en structure disponible le cas échéant auprès du Groupe Gaston Côté, ou autrement obtenu.

Adopté

RÉSOLUTION 11-269-09

SERVICE DES INCENDIES - RENCONTRE DE FIN D'ANNÉE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 24.00 \$ pour chaque pompier participant à la rencontre de fin d'année du Service des incendies.

Adopté

RÉSOLUTION 11-270-09

SERVICE DES INCENDIES - MATIÈRES DANGEREUSES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir une rencontre avec le consultant en matières dangereuses de l'entreprise Agromex et les services de la municipalité dans le but de recommander l'orientation à donner à la prise en charge des matières dangereuses de ladite entreprise.

Adopté

RÉSOLUTION 11-271-09

VOIRIE - BRIGADIÈRE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir la présence de la brigadière à l'intersection des rues Saint-Joseph et Saint-Georges une demi-heure avant le début des classes en matinée et une demi-heure après la fin des classes en après-midi;

D'autoriser à cet égard la dépense nécessaire.

Adopté

.- L'audience est invitée par Madame Odette Ménard, maire, à formuler ses questions et commentaires avant la levée de la séance, lesquels portent sur les coûts de déneigement, la présence de poteaux pour publisacs et autre et l'application de règles de sécurité par la Sûreté du Québec dont l'interdiction de stationner sur la route 235 et l'usage du réseau routier par des véhicules tout terrain.

.- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Madame Odette Ménard et de Messieurs Rhéal Grenier, Larbi Benkaddour, Louis Robert, François Brisson, Jacques Lessard et Yvan Pinsonneault.

RÉSOLUTION 11-272-09

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 21 h 55.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, secrétaire-trésorier